



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 75249

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la dégradation continue du système de soins sur notre territoire. Il semble que le centre 15 ne garantisse plus au demandeur la qualité et la sécurité de son orientation et de sa prise en charge, au regard du drame qui s'est produit le mois dernier dans le Finistère, où une septuagénaire est décédée à son domicile sans avoir reçu de secours, deux heures après avoir appelé le centre 15. Ce tragique événement risque fort de se reproduire si des mesures compatibles avec une bonne organisation du système de permanence des soins ne sont pas prises rapidement. Il considère par ailleurs que la réforme relative à l'organisation de la permanence des soins mise en place en avril dernier est très imparfaite, voire déficiente dans la mesure où elle décharge l'État de sa responsabilité à fixer un système garantissant aux Français la permanence des soins. Une telle situation n'est pas acceptable et il lui demande en conséquence d'agir énergiquement dans une mise en oeuvre cohérente de réseaux de soins qui permette de pallier les insuffisances médicales des zones désertifiées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75249

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9379